



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 08-2024/MINAE/UGPM/Fn
16/10/2024

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° - en date du **01/10/2024** et dans **Midi Madagascar le 28/09/2024**.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour fournir : **Fourniture et livraison d'intrants et médicaments vétérinaires réparties en deux (02) lots : lot 1 : Fourniture et livraison d'intrants et médicaments vétérinaires pour Tsimahabeomby, lot 2 : Fourniture et livraison d'intrants et médicaments vétérinaires pour la DSV**. Les fournitures sont réparties en 2. Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à quantité fixe conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RANDRIANASOLO RAFANOMEZANA Norohasina
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Bureau : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE), Étage : 5ème ETAGE, Porte : 504

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : deux cent cinquante mille Ariary (**Ar 250 000.00**)
- Lot 2 : cent mille Ariary (**Ar 100 000.00**)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à l'UGPM du MINAE à Anosy , étage: 5ème étage / porte: 504 au plus tard le **18/11/2024 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée**.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : trois millions cent mille Ariary (**Ar 3 100 000.00**)
- Lot 2 : un million deux cent mille Ariary (**Ar 1 200 000.00**)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.



à _____, Le 16/10/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics